

Seine-Maritime

Éducation. Deux classes maintenues dans la région dieppoise



L'école Jeanne Magny de Neuville-lès-Dieppe était menacée de perdre une de ses trois classes. Mardi 2 juillet, les parents d'élèves de l'école s'étaient mobilisés pour lutter contre cette possible décision avant que le rectorat ne se décide jeudi 4 juillet. (voir *les Informations Dieppoises* du 5 juillet). Soutenus par le maire de Dieppe, Nicolas Langlois et le député Sébastien Jumel, ils ont obtenu gain de cause.

À Sauchay, la mobilisation a payé

Jeudi 4 juillet, le conseil départemental de l'Éducation nationale qui s'est réuni à Rouen a décidé que l'école conserverait ses trois classes à la rentrée. 53 élèves et 7 toutes petites sections sont attendus à la rentrée 2019 dans l'école Jeanne Magny. Dans un communiqué commun, Sébastien Jumel et Nicolas Langlois assurent qu'ils resteront également attentifs à la situation des autres écoles de la ville.

À Sauchay, c'est une classe du RPI Sauchay-Bellengreville-Ancourt qui était menacée dans la première mouture de la carte scolaire pour la prochaine rentrée dévoilée au printemps. Le vendredi 3 mai dernier, les parents d'élèves et le député Sébastien Jumel s'étaient rassemblés afin de contester cette décision. Ils ont également obtenu gain de cause. La classe sera également conservée en septembre prochain.



Les parents d'élèves s'étaient mobilisés mardi 2 juillet, contre la fermeture de l'une des trois classes de l'école maternelle Jeanne Magny.